

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA COTE DES ISLES
Séance du 24 avril 2014**

Nombre de conseillers en exercice	: 35	Date de la convocation, de son affichage	
Nombre de conseillers présents	: 35	et de la mention faite au registre	: 17 avril 2014
Dont conseillers titulaires	: 35		
conseillers suppléants	: 0	Date de l'affichage du procès-verbal	: 25 avril 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt quatre avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Côte des Isles se sont réunis salle du conseil communautaire, sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Président, conformément à l'article L 5211-9 du Code Général du Code des Collectivités Territoriales.

Etaient présents Mmes et MM. les Conseillers Communautaires :

1. DESPLANQUES Alain
2. DUPONT Claude
3. GEHANNE Pierre
4. LEGOUET David
5. LEMARDELE Claudine
6. MARIE Annick
7. POISSON Annie
8. REVERT Jean-Louis
9. FEUILLY Emile
10. BROQUET Patrick
11. LANGLOIS Alain
12. LECOURT Stéphane
13. BLESTEL Gérard
14. LE VAST Jean-Claude
15. GIOT Gilbert
16. MELLET Daniel
17. MABIRE Edouard
18. RENAUX Dieudonné
19. SONILHAC Michèle
20. CHOLOT Guy
21. DESPROGES Raymonde
22. GOSSELIN Jean-Paul
23. HENRY Sarah
24. LAIDET Serge
25. PERREE Christine
26. BOUILLON Jean-Michel
27. BOTTA Francis
28. LESEIGNEUR Hélène
29. FERRIER Christian
30. LOZOUET Roger
31. MELLET Christophe
32. DUBOST Michel
33. MABIRE Caroline
34. TARDIF Thierry
35. MARGUERIE Jacques

La séance est ouverte sous la présidence de M. Jean-Paul GOSSELIN, Président sortant, qui, après l'appel nominal, a déclaré installer :

Mmes et MM. DESPLANQUES Alain, DUPONT Claude, GEHANNE Pierre, LEGOUET David, LEMARDELE Claudine, MARIE Annick, POISSON Annie, REVERT Jean-Louis, FEUILLY Emile, BROQUET Patrick, LANGLOIS Alain, LECOURT Stéphane, BLESTEL Gérard, LE VAST Jean-Claude, GIOT Gilbert, MELLET Daniel, MABIRE Edouard, RENAUX Dieudonné, SONILHAC Michèle, CHOLOT Guy, DESPROGES Raymonde, GOSSELIN Jean-Paul, HENRY Sarah, LAIDET Serge, PERREE Christine, BOUILLON Jean-Michel, BOTTA Francis, LESEIGNEUR Hélène, FERRIER Christian, LOZOUET Roger, MELLET Christophe, DUBOST Michel, MABIRE Caroline, TARDIF Thierry, MARGUERIE Jacques
dans leurs fonctions de conseillers communautaires

M. Claude DUPONT, doyen d'âge, a pris ensuite la présidence.
Le Conseil a choisi pour secrétaire de séance Mme Sarah HENRY

1. ELECTION DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211 et suivants, M. Claude DUPONT, doyen d'âge de l'assemblée, invite le Conseil à procéder à l'élection du président.

Est candidat :

- M. GOSSELIN Jean-Paul

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue.....	18

ont obtenu :

- M. GOSSELIN Jean-Paul.....	33
- M. RENAUX Dieudonné	1

M. GOSSELIN Jean-Paul, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin, a été proclamé Président et immédiatement installé.

2. DETERMINATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L 5211-10, M. le Président demande au Conseil Communautaire de déterminer le nombre de Vice-Présidents et propose la création de 4 postes.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue.....	18

ont obtenu :

- pour 4 vice-présidents.....	27
- pour 5 vice-présidents.....	8

A la majorité absolue des suffrages exprimés, le nombre de vice-présidents est fixé à 4.

3. ELECTION DES VICE-PRESIDENTS

Conformément aux dispositions aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211 et suivants, M. le Président invite le Conseil à procéder à l'élection des Vice-Présidents.

Election du 1^{er} Vice-Président

Est candidat :

- M. DUPONT Claude

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue	18
ont obtenu :	
- M. DUPONT Claude	29
- M. RENAUX Dieudonné	2
- M. MELLET Daniel.....	1
- M. DESPLANQUES Alain.....	2

M. DUPONT Claude, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin, a été proclamé 1^{er} Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 2^e Vice-Président

Est candidat :

- M. DESPLANQUES Alain

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	5
- nombre de suffrages exprimés.....	30
- majorité absolue	16
ont obtenu :	
- M. DESPLANQUES Alain	27
- M. RENAUX Dieudonné	1
- M. LOZOUET Roger.....	1
- M. MELLET Daniel.....	1

M. DESPLANQUES Alain, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 2^e Vice-Président et immédiatement installé.

Election du 3^e Vice-Président

Sont candidats :

- M. LAIDET Serge

- Mme LESEIGNEUR Hélène

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue	18

ont obtenu :

- M. LAIDET Serge.....	14
- Mme LESEIGNEUR Hélène	20

Mme LESEIGNEUR Hélène, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour du scrutin, a été proclamée 3^e Vice-Présidente et immédiatement installée.

Election du 4e Vice-Président

Est candidat :

- M. MELLET Daniel

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue.....	18

A obtenu :

- M. MELLET Daniel.....	34
-------------------------	----

M. MELLET Daniel, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, a été proclamé 4^e Vice-Président et immédiatement installé.

4. DETERMINATION DU NOMBRE DE MEMBRES DU BUREAU

M. le Président rappelle que les statuts de la Communauté de Communes prévoient que le bureau communautaire est composé du président, des vice-présidents et des membres. Le nombre de membres du bureau est librement déterminé par le conseil communautaire, sur proposition du Président.

M. le Président propose au conseil communautaire de fixer à 5 le nombre de membres du bureau communautaire.

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue.....	18
pour 5 membres	27
pour 6 membres.....	3
pour 7 membres.....	3
pour 8 membres.....	1

A la majorité absolue des suffrages exprimés, le nombre de membres du bureau communautaire est fixé à 5.

5. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux dispositions aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L 5211 et suivants, M. le Président invite le Conseil à procéder à l'élection des membres du bureau communautaire.

1^{er} membre

Est candidat :

- M. GEHANNE Pierre

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	31
- majorité absolue.....	16
ont obtenu :	
- M. GEHANNE Pierre	29
- M. RENAUX Dieudonné	2

M. GEHANNE Pierre, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 1^{er} membre du bureau communautaire.

2^{ème} membre

Est candidat :

- M. RENAUX Dieudonné

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	4
- nombre de suffrages exprimés.....	31
- majorité absolue.....	16
ont obtenu :	
- M. RENAUX Dieudonné	30
- M. GEHANNE Pierre	1

M. RENAUX Dieudonné ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 2^{ème} membre du bureau communautaire.

3^{ème} membre

Est candidat :

- M. CHOLOT Guy

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	6
- nombre de suffrages exprimés.....	29
- majorité absolue.....	15
ont obtenu :	
- M. CHOLOT Guy.....	28
- M. GIOT Gilbert	1

M. CHOLOT Guy, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 3^{ème} membre du bureau communautaire.

4^{ème} membre

Sont candidats :

- Mme SONILHAC Michèle
- M. GIOT Gilbert

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	2
- nombre de suffrages exprimés.....	33
- majorité absolue	17
ont obtenu :	
- M. GIOT Gilbert	21
- Mme SONILHAC Michèle	12

M. GIOT Gilbert, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 4^{ème} membre du bureau communautaire.

5^{ème} membre

Est candidat :

- M. LOZOUET Roger

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	6
- nombre de suffrages exprimés.....	29
- majorité absolue	15
ont obtenu :	
- M. Roger LOZOUET.....	27
- M. Serge LAIDET.....	1
- M. LEGOUET David.....	1

M. LOZOUET Roger, ayant obtenu la majorité absolue au 1^{er} tour de scrutin, est proclamé 5^{ème} membre du bureau communautaire.

6. DESIGNATION REPRESENTANTS DES ORGANISMES EXTERIEURS

Comité de Direction de l'Office de Tourisme - collège des conseillers communautaires

M. le Président rappelle que les statuts de l'office de tourisme intercommunal prévoient que le comité de direction se compose de 25 membres, dont 13 élus communautaires. Les titulaires et suppléants de ce collège sont tous des élus communautaires en exercice.

Il présente la liste des candidats répartis dans les différents sous-collèges :

Président : M. Jean-Paul GOSSELIN, membre de droit

1^{er} sous-collège - communes littorales dotées auparavant d'un OTSI

Barneville-Carteret : 3 titulaires + 3 suppléants

titulaires :

1. LEMARDELE Claudine
2. DESPLANQUES Alain
3. LEGOUET David

suppléants :

1. POISSON Annie
2. DUPONT Claude
3. GEHANNE Pierre

Portbail : 3 titulaires + 3 suppléants

titulaires :

1. LAIDET Serge
2. CHOLOT Guy
3. PERREE Christine

suppléants :

1. HENRY Sarah
2. DESPROGES Raymonde
3. non pourvu

Denneville : 1 titulaire + 1 suppléant

titulaire : LECOURT Stéphane

suppléant : LANGLOIS Alain

2^{ème} sous-collège - autres communes littorales (Baubigny, les Moitiers d'Allonne, St Jean de la Rivière, St Georges de la Rivière, St Lô d'Ourville)

2 titulaires + 2 suppléants

titulaires :

1. BOUILLON Jean-Michel
2. SONILHAC Michèle

suppléants :

1. LOZOUET Roger
2. BOTTA Francis

3^{ème} sous-collège - communes rurales (Canville la Rocque, Fierville les Mines, la Haye d'Ectot, le Mesnil, St Maurice en Cotentin, St Pierre d'Arthéglise, Sénoville, Sortosville en Beaumont)

3 titulaires + 3 suppléants

titulaires :

1. MABIRE Caroline
2. DUBOST Michel
3. TARDIF Thierry

suppléants :

1. LE VAST Jean-Claude
2. MELLET Christophe
3. BROQUET Patrick

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, par 34 voix pour et 1 abstention, désigne les membres du comité de direction de l'office de tourisme intercommunal - collège des conseillers communautaires - selon les propositions ci-dessus.

Syndicats mixtes ouverts

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L.2121-21, M. le Président invite le Conseil à procéder à la désignation des représentants communautaires auprès des différents syndicats mixtes ouverts.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité, désigne les représentants ci-dessous :

Syndicat Mixte du Cotentin

- 1 délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
- 1 délégué suppléant : Dieudonné RENAUX

Syndicat Mixte Manche Numérique - Aménagement Numérique du Territoire

- 1 délégué titulaire : Jean-Paul GOSSELIN
- 1 délégué suppléant : Jean-Louis REVERT

Syndicat Mixte Manche Numérique - Informatique de Gestion

- 1 délégué titulaire : Michèle SONILHAC

Syndicat Mixte des Espaces Littoraux

- 1 délégué titulaire : Serge LAIDET
- 1 délégué suppléant : Jean-Michel BOUILLON

Parc Naturel Régional des Marais du Cotentin et du Bessin

- 1 délégué : Patrick BROQUET

Syndicats mixtes fermés

Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin

Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L.5711-1 et L.5211-7, M. le Président invite le Conseil à procéder à la désignation des représentants communautaires auprès du Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin.

Sont candidats :

- délégués titulaires : Jean-Paul GOSSELIN - Claude DUPONT
- délégués suppléants : Roger LOZOUET - Dieudonné RENAUX

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

ont obtenu :

- M. GOSSELIN Jean-Paul.....	35
------------------------------	----

M. Jean-Paul GOSSELIN, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

ont obtenu :

- M. DUPONT Claude,	35
---------------------------	----

M. Claude DUPONT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

ont obtenu :

- M. LOZOUET Roger,	35
---------------------------	----

M. Roger LOZOUET, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

ont obtenu :

- M. RENAUX Dieudonné, 35

M. Dieudonné RENAUX, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte du SCoT du Cotentin.

Syndicat Mixte Cotentin Traitement

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	1
- nombre de suffrages exprimés.....	34
- majorité absolue	18

a obtenu :

- M. MABIRE Edouard.....	34
--------------------------	----

M. Edouard MABIRE, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

a obtenu :

- M. MELLET Daniel.....	35
-------------------------	----

M. Daniel MELLET ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué titulaire au Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

a obtenu :

- M. REVERT Jean-Louis.....	35
-----------------------------	----

M. Jean-Louis REVERT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

1^{er} tour de scrutin

Le dépouillement du vote à bulletin secret a donné les résultats ci-après :

- Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	35
- A déduire : bulletins blancs ou nuls.....	0
- nombre de suffrages exprimés.....	35
- majorité absolue	18

a obtenu :

- M. CHOLOT Guy	35
-----------------------	----

M. Guy CHOLOT, ayant obtenu la majorité absolue, est élu délégué suppléant au Syndicat Mixte Cotentin Traitement.

7. QUESTIONS DIVERSES

Lors des réunions de bureau, M. Thierry TARDIF souhaite savoir si la participation d'un membre extérieur sera accordée lors de sujets spécifiques sur sa commune. M. le Président répond que cette question sera évoquée lors de la prochaine réunion des vice-présidents. Il précise qu'un rapporteur sera invité à toutes les commissions et qu'un calendrier des différentes réunions sera mis à la disposition des élus.

Concernant la création des commissions, M. Stéphane LECOURT s'interroge sur les délais de mise en place. M. le Président répond que ce sujet fera l'objet d'un prochain bureau des vice-présidents. Il indique que le prochain conseil communautaire aura lieu le jeudi 15 mai 2014

La séance est levée à 23h15